L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, MECRREDI MATIN, 6 MARS 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 6 MARS 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par John J. Castell & Co, à la New Orleans Auction Exchange, deux propriétés de valeur dans le deuxième district.

Par Spear & Escoffier, à la New Orleans Auction Exchange, propriété de choix dans le deuxième district et terrain magnifique pour bâtir.

Par Kingstorn & Hérn, à la Bourse des Encanteurs, trois lots de terre de choix bien situés.

Par Geo G. Friedrichs & Co., rue Front entre Jena et Cadiz, bois de charpente et objets divers.

Le cinquante-troisième Congrès.

Encore un Congrès qui vient de passer de vie à trépas, le cinquante-troisième. Il n'occupera pas une place bien glorieuse parmi ceux qui ont le plus contribué à la grandeur de l'Union. Il ne peut pas se flatter d'avoir fait grand bien, et on peut lui reprocher d'avoir fait passablement de mal. Nous n'entrerons pas dans les détails des bills, bons ou mauvais, qu'il a tués sous lui ou sur les projets de loi maladroits qu'il a votés. Tout son bagage économique se résume dans l'abolition du tarif McKinley, et l'adoption de celui auquel M. Wilson a donné son nom. Certes, on ne peut le blâmer d'avoir songé à changer l'ancien régime économique ; il était en cela d'accord avec les populations qui l'avaient nommé dans ce but. Comme les républicains, comme M. McKinley lui-même, elles étaient, comme elles le sont encore, protectionnistes ; mais, en vérité, ce n'était plus de protection que ce dernier avait doté le pays, c'était le monopole qu'il lui avait imposé et le corps électoral avait eu raison de se débarrasser d'une école politique qui avait tellement tout dénaturé et tout gâté, que l'on ne pouvait plus s'entendre même sur le sens des mots, lesquels en étaient arrivés à signifier tout autre chose que ce qu'ils veulent dire.

Mais qu'avait demandé le pays au parti démocrate, quand il l'avait élevé au pouvoir ? La réforme du tarif. Qu'a fait au contraire le cinquante-troisième Congrès démocrate ? Il a tout bouleversé de fond en comble. On lui avait dit : "Améliorez" et au lieu d'améliorer, il a détruit. "Donnez-nous une protection nécessaire et équitable" et il a voulu imposer le libre échange. Il n'en fallait pas davantage pour indisposer les populations contre lui.

Ce qui a le plus contribué à le dépopulariser, ce sont les dissentions qui ont éclaté, dès le premier jour, dans son sein. Pas la moindre entente entre tous ces réformateurs qui se faisaient la guerre les uns aux autres. Il ne suffit pas de dire : "Changeons ce qui est". Le principal, c'est de savoir ce que l'on mettra à la place. Or, c'est précisément là que commençaient les dissentiments, et le malheur a voulu que ce fussent les exagérés, les violents, les radicaux du libre échange qui l'emportèrent.

De là, la révolte des populations qui, de dégoût et de dépit, renvoyèrent impitoyablement dans la retraite les malencontreux législateurs nommés par elles.

Voilà deux fois de suite que pareille mésaventure arrive aux démocrates. Après être restés vingt-quatre ans dans la minorité, ils ont réussi, deux fois de suite, à ressaisir le pouvoir, et, deux fois de suite, ils se sont mis à dos le corps électoral et l'ont forcé à les "blackbouler." Ces deux défaites successives jettent sur eux un mauvais vernis. Est-il étonnant que bien des anciens démocrates commencent à douter de leur parti et de son habileté à diriger les affaires du pays ?

Présidentarisme.

Tandis qu'en France, les partisans du *mieux* gouvernemental attribuent au parlementarisme tous les maux, les Brésiliens attribuent au *présidentarisme* les fléaux qui ont frappé leur malheureux pays, depuis le grand déraillement du 15 novembre 1889. Trois publicistes éminents de Rio-de-Janeiro : Henrique Alvès de Carvalho, Albento Brandao et Silvaira Martins se sont mis à la tête d'un groupement des forces intelligentes du pays en opposition avec le militarisme actuel, groupement qui a pris le nom de parti constitutionnel et dont le manifeste, tendant à l'adoption du pur parlementarisme, fait miroiter, comme argument principal, la facilité avec laquelle se sont dénouées en France les trois crises présidentielles diverses dans leur origine, qui ont suivi la déposition de M. Grévy, l'assassinat de M. Carnot et la démission de M. Casimir-Perier. Dans une interview que fait connaître la *Prensa* de Buenos-Ayres, l'amiral Saldanha da Gama a déclaré que le parlementarisme seul pouvait sauver la République brésilienne, et que pour lui il ne ferait sa soumission que quand il verrait le règne automatique des lois remplacer l'autocratie présidentielle. Enfin, on croit que le président lui-même est d'avis de modifier la Constitution dans ce sens, afin de diminuer la responsabilité du chef de l'Etat, en même temps que son autorité.

Le vote de la Prime et ses effets.

Nous nous doutions bien qu'à la nouvelle du vote de la Prime par le Congrès, il éclaterait une grande joie parmi nos planteurs ; mais l'effet a été bien plus considérable encore que nous ne le supposions. Ce n'était plus de la joie, chez quelques-uns ; c'était du délire, le premier jour. Notez que les trois-quarts d'entr'eux avaient perdu tout espoir et que bon nombre pour qui la prime était le salut, se croyaient perdus. Qu'on juge de l'enthousiasme produit par cette nouvelle inespérée ! Des gens qui éprouvent de pareilles émotions ne jouent pas la comédie. S'ils se réjouissent à ce point de l'adoption de la prime, c'est qu'ils en avaient le plus impérieux besoin.

Le Congrès ne se rend probablement pas compte de toute la portée de ce qu'il vient de faire. Ce n'est pas seulement un acte d'honnêteté, de justice, de bonne politique, mais aussi, et surtout, une bonne œuvre, presqu'un acte de charité, d'humanité.

Nous autres qui ne sommes pas du métier, qui traitons l'affaire en amateurs, nous ne voyons dans tout cela qu'une trentaine ou une quarantaine de richards qui, ayant le matériel voulu pour fabriquer un sucre de première qualité, vont toucher une large part de la prime.

Nous sommes loin du compte. Derrière ces quelques richards, il y a des centaines de petits planteurs et fermiers qui attendent la prime, comme le Messie qui doit les sauver de la ruine et de la faillite. Que voulez-vous ? ils s'étaient créé des obligations, ils avaient signé des contrats auxquels ils ne pouvaient faire honneur sans la prime qui, franchement, leur était dûe. Pourquoi le Sénat, la Chambre surtout, seraient-ils revenus sur ce qu'ils avaient fait ? Auraient-ils eu la simplicité de se déjuger, d'avouer, à la face du pays, qu'ils avaient commis si non un vol, au moins une grossière et odieuse injustice ? Quand on connait la manie qui les possède de rogner impitoyablement sur toutes les allocations, même quand il s'agit des travaux publics les plus impérieusement nécessaires, est-il possible de s'imaginer qu'ils se seraient amusés à jeter cinq millions de dollars à la tête de nos planteurs, même mourants de faim, si l'honneur du nom américain ne les y eut pas forcés ?

Sait-on quelle a été la première pensée de nos planteurs, au reçu de la nouvelle ? Songer au moyen d'assurer le paiement de ce qu'ils doivent autour d'eux et ailleurs, et dont le montant s'élève à un bon million, dont la moitié au moins ira au Nord et à l'Ouest. Le reste servira à entretenir l'industrie et à préparer la prochaine récolte, c'est-à-dire à fournir à près de cinq cent mille travailleurs des moyens d'existence. Tout était arrêté sans la prime. Avec elle tout va reprendre.

En Louisiane, pays essentiellement agricole, on peut le dire plus hardiment que partout ailleurs : quand la campagne va, tout va.

UNE INVITATION A LA FRANCE

La France va être invitée officiellement par l'Allemagne, dit le *Figaro*, à participer à l'inauguration solennelle du canal de la mer du Nord à laquelle toutes les puissances maritimes seront convoquées avec leurs escadres.

Notre flotte va donc se rencontrer dans les eaux allemandes avec la flotte de l'empereur Guillaume, et cette importante nouvelle, qui prouve que la France n'est pas traitée en nation difficile avec laquelle on pourrait être en guerre au premier prétexte, comme cherche toujours à le faire comprendre la presse alarmiste, a été donnée, hier matin, par un journal fort bien renseigné, la *Post* de Berlin.

Voilà donc une grande manifestation pacifique qui se prépare pour le mois de juillet prochain.

C'est le 3 juin 1889 que le vieil empereur Guillaume posait la pierre fondamentale du nouveau canal destiné à faire communiquer la Baltique avec la mer du Nord afin d'éviter aux navires le tour du Danemark.

Après huit ans de travaux, terme assigné au début de l'entreprise, le canal va être ouvert. Déjà, depuis la fin de l'année dernière, les navires moyens peuvent le traverser ; enfin, à partir de juillet, la voie nouvelle sera complètement ouverte à la navigation. L'empereur Guillaume II veut faire de cette inauguration une date mémorable rehaussée par les fêtes les plus splendides.

Le canal aboutit à l'Est dans la Baltique, près de Holtenau, non loin de Kiel, et à l'Ouest, près de Brunsbuttel, sur l'Elbe inférieur. Sa longueur est ainsi de 98 kilomètres 635 mètres. Sa largeur, au fond de la cuvette, varie de 22 à 26 mètres. Il est creusé à 9 mètres, ce qui fait que les grands cuirassés qui tirent moins de 8 m. 50 y trouveront cinquante centimètres d'eau sous leur quille.

Les frais de construction ont été évalués à 175 millions environ, dont un tiers est à la charge de la Prusse. Une des plus grosses dépenses a été la construction de deux vastes écluses aux embouchures. Ces écluses étaient indispensables, à cause de la différence de niveau—au moment des grandes marées—entre les eaux de la Baltique et celles de la mer du Nord, mais elles ont été difficiles à établir. On a éprouvé également quelques embarras sérieux, parce que le sol vaseux et marécageux a exigé d'importants travaux de soutènement. Néanmoins, la somme réellement dépensée ne dépassera guère le chiffre d'évaluation.

L'économie de temps que procure le canal sera de 24 à 48 heures pour les vapeurs, de deux à trois jours pour les voiliers, suivant leur lieu de départ ou de destination. Mais les navires qui transiteront par cette voie auront un autre très important bénéfice, celui d'éviter la navigation particulièrement dangereuse des détroits du Kattegat et de la côte danoise. On a, en effet, enregistré dans ces parages plus de six mille naufrages, depuis vingt cinq ans.

Les deux rives du canal sont réunies par deux ponts immenses en fer, élevés de 42 mètres au-dessus du niveau de la mer afin que les navires puissent aisément passer en dessous. De plus, quatre ponts tournants et quatorze bacs permettent la communication d'un bord à l'autre.

Ce n'est pas seulement une voie commerciale que le gouvernement allemand a entendu créer, lorsqu'il s'est décidé à creuser ce long canal. Il a voulu aussi et surtout accroître ses moyens de défense maritime, en permettant à ses navires de guerre de naviguer entre Kiel et Wilhelmshafen, en tout temps et sans avoir rien à redouter des entreprises d'un ennemi. Grâce à ce canal, en effet, les deux grandes places fortes maritimes allemandes sont en relation presque directes ; les bâtiments stationnés devant l'un de ces ports peuvent en vingt-quatre heures rallier ceux qui se trouvent devant l'autre. L'avantage est de ceux qu'on ne discute pas.

Aussi l'Allemagne n'a-t-elle rien négligé pour mettre le canal à l'abri d'une attaque. L'embouchure de l'Est se trouve enclavée au milieu des défenses accumulées autour de Kiel ; quant à l'embouchure de l'Ouest, elle est protégée d'abord par les forts qui commandent l'entrée de l'Elbe, ensuite par une seconde ligne d'ouvrages et de batteries puissamment armées qui se trouvent à Brunsbuttel. Encore peut-on compter que la forteresse élevée sur le rocher d'Héligoland forme un appoint à la défense, bien qu'il y ait une vingtaine de milles marins entre cette île et les hauts fonds de l'embouchure de l'Elbe.

L'importance de ce canal au point de vue militaire ou maritime est donc énorme et l'on conçoit que le jeune souverain de l'Allemagne veuille en célébrer l'inauguration par des fêtes retentissantes. Ce canal double les forces de sa marine, il donne à ses côtes un élément de protection d'une efficacité évidente.

Que faisons-nous de notre côté pour augmenter notre puissance navale ?

LE BUDGET DES CULTES.

La Chambre a voté le passage à la discussion des articles du budget des cultes et il est d'ailleurs probable qu'elle votera les crédits tels qu'ils sont demandés par le gouvernement. Le rapporteur de ce budget, M. Raiberti, n'a-t-il pas constaté que " le budget des cultes a subi toutes les réductions et toutes les suppressions compatibles avec la stricte application du Concordat " ? Toute réduction, toute suppression nouvelle seraient donc un pas décisif dans la voie révolutionnaire.

Or, veut-on savoir, par des chiffres précis, quelle série de suppressions ou de réductions une interprétation plutôt pharisaïque du Concordat a permis, en moins de vingt ans, d'opérer sur le patrimoine officiel du clergé ?

Les crédits du budget des cultes s'élevaient, en 1878, à 58,643 995 francs. Ils ne sont plus, en 1895, que de 45,412,653 francs, soit une diminution de plus de 8 millions.

Si l'on entre dans le détail, on voit que le traitement des archevêques et évêques a été réduit de 600,000 francs ; celui des curés de 19,400 ; celui des chanoines de 642,000 ; celui des desservants et vicaires, de 1,894,095, et les pensions et secours ecclésiastiques, de 187,000 francs.

En outre, les crédits pour le mobilier des archevêchés et évêchés a été ramené de 210,700 francs à 31,023 francs ; l'entretien des édifices diocésains, de 900,000 à 600,000 fr. ; les grosses réparations de ces édifices, de 2 millions à 1 million ; l'entretien des cathédrales, de 1,080,000 à 355 000 francs ; les secours pour les églises et presbytères, de 3,150,000 francs à 2 millions.

Voilà pour les réductions proprement dites.

Le chapitre des suppressions absolues est un peu moins long. C'est ainsi qu'ont été supprimés tour à tour : les traitements des chanoines de Saint-Denis et des chapelains de Sainte-Geneviève (223 000 fr.), les bourses des séminaires (1,032,000 fr.), les secours à divers établissements religieux (105,000 fr.) et les crédits pour les chœurs et maîtrises (400,500 francs).

Si maintenant on compare le budget de 1895 à celui de 1894, on y trouve une nouvelle diminution de 50,000 fr., produit présumé des extinctions de canonicats réitérées. On sait, en effet, que les traitements des chanoines sont supprimés au fur et à mesure des vacances, en vertu de la loi des finances du 21 mars 1883.

Dans les suppressions ou réductions dont nous venons de parler, il ne s'agit, bien entendu, que du budget du culte catholique ; car l'indemnité accordée au culte protestant, par exemple, a été, au contraire, élevée, depuis 1878, de 10 0,0 environ, et bien que l'on ait supprimé toutes les bourses des séminaires catholiques, les séminaires protestants reçoivent encore 26 000 francs, et les séminaires israélites 22,000.

Aussi, à ce point de vue, les catholiques ne jouissent même pas du traitement de la religion la plus favorisée..... Curieuse anomalie, si l'on songe que l'article premier du Concordat stipule expressément que la religion catholique est celle de la majorité des Français et que l'article dernier suppose que le chef de l'Etat fait lui-même profession de catholicisme.

LES OBSÈQUES D'AUGUSTE VACQUERIE.

Aux obsèques de M. Auguste Vacquerie, les amis de la famille étaient reçus à la maison mortuaire, rue Dumont-d'Urville, par Mmes Ernest Lefèvre, nièce d'Auguste Vacquerie ; Catherine Lefèvre, sa petite nièce.

Le deuil a été conduit par MM. Pierre et Jacques Lefèvre, ses petits neveux.

Toutes les notabilités du monde de la politique, des lettres et des arts suivaient le char mortuaire. Les cordons du poêle étaient tenus par MM Cauneau, représentant le Conseil municipal ; Roujon, directeur des Beaux-Arts ; Claretie, administrateur de la Comédie Française ; Destrem, du *Rappel* ; Henry Fouquier, représentant la rédaction du *XIXe Siècle*, Rano, Mézières, Paul Ferrier.

Le Président de la République s'était fait représenter par le commandant Murran.

Le corps, qui devait être inhumé à Villequier, a été conduit au grand hall de la gare Saint-Lazare, rue de Saint-Pétersbourg. C'est là que les discours ont été prononcés : par M. Floquet, au nom de ses amis ; par M. Henry Roujon, au nom du gouvernement ; par M. Claretie, au nom de la Comédie-Française ; par MM. Mézières, Destrem, Henry Fouquier, Rano et Clémenceau, au nom des journaux que le défunt dirigeait et des associations dont il faisait partie. Mme Paule Minck a pris la parole au nom de l'émancipation féminine dont M. Vacquerie était l'un des champions les plus ardents, et enfin M. Deville, au nom du Syndicat des employés d'omnibus.

ROMA LOCUTA EST.

On a beaucoup discuté, récemment, la question de savoir si les ecclésiastiques peuvent faire usage du vélocipède.

La Sacrée Congrégation des évêques et réguliers, interrogée à ce sujet par un évêque de Hongrie qui l'avait interdit à son clergé, vient de trancher définitivement le litige. Voici la traduction littérale de la réponse faite au prélat :

La Sacrée Congrégation a mûrement examiné la question que Votre Grandeur lui a soumise relativement aux prêtres qui se servent de la roue dite vélocipède. C'est pourquoi la même Sacrée Congrégation loue et recommande la zèle et la prudence de Votre Grandeur, car la défense qu'elle a portée a ce double avantage de soustraire les prêtres à des dangers corporels et de supprimer ce qui pourrait être pour les fidèles une cause de scandale et de dérision.

EN FRANCE, EN ALLEMAGNE.

De calculs faits touchant les budgets de la guerre respectifs de la France et de l'Allemagne, résultent les chiffres comparatifs que voici :

En France :

Dépenses ordinaires	Fr. 514.880.577
Dépenses extraordinaires	44.907.793
Total	559.788.370

En Allemagne :

Dépenses ordinaires	Fr. 613.397.034
Dépenses extraordinaires	108.349.970
Total	721 647.004

Le budget allemand l'emporte donc sur l'autre de 98 millions, aux dépenses ordinaires et de 63 millions, aux dépenses extraordinaires. Soit, au total, une différence de 161 millions.

LE ROI OSCAR II.

Le roi Frédéric-Oscar II, de Suède, qui se propose de céder le trône à son fils, est descendant de Bernadotte, un des plus valeureux généraux de Napoléon.

Il est né le 21 janvier 1829, et a été proclamé roi de Suède à la mort de son frère, Charles XV, en 1872. C'est un poète et un auteur de réelle valeur. Sa traduction de "Faust" lui a valu d'être nommé membre-correspondant de l'Académie des Sciences de Frankfort.

Le roi Oscar s'est marié en juin 1857 ; il a épousé la princesse Sophie, fille de feu le duc Wilhelm de Nassau.

Son couronnement eut lieu à la Cathédrale de Drontheim, en Norvège, le 18 juillet 1873.

PETITES NOUVELLES.

Un Congrès national de la tuberculose s'organise en Portugal. Il se tiendra dans quelques semaines, dans une salle de l'Université de Coimbre.

L'ouverture en a été fixée au 24 mars, parce que c'est la date anniversaire de la communication par le professeur Robert Koch, à la *Société de Physiologie* de Berlin, de sa découverte du bacille de la tuberculose.

Le docteur Augusto Rocha, rédacteur en chef du *Coimbra Medical*, a été désigné comme président du Congrès.

Académie française.

Au cours de la dernière séance, présidée par M le duc de Broglie, M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel, a donné lecture de la lettre par laquelle M Emile Zola informe la Compagnie qu'il pose sa candidature au fauteuil de M V. Duruy et au fauteuil de M. de Lesseps

Le général Trochu, qui, comme l'on sait, vit fort retiré à Tours depuis les événements de 1870, est en ce moment fort gravement malade d'une tuxion de poitrine.

On craint, dans son entourage, que, malgré sa vigueur, son grand âge (il aura quatre-vingts ans le 12 mars prochain) ne lui permette pas de résister au mal dont il est atteint.

Une indiscrétion.

M. Isaïs Levaillant prépare en ce moment une brochure qui sera certainement sensationnelle. L'ex-directeur de la Sûreté générale ne veut pas rester sous le coup de sa révocation ; et bien que le secret soit gardé, il faut s'attendre de sa part à des révélations qui feront quelque tapage.

Pour se servir de l'expression même d'un de ses amis, M. Levaillant est absolument décidé à mettre les pieds dans le plat ; ce sera, dit on, un pendant à la fameuse brochure Dupas sur Arton.

Attendons !

On se plaint souvent en France que les jeunes gens se marient tard. Il paraît qu'en Angleterre on se marie, au contraire, beaucoup trop jeune.

Une statistique récente établit que les mariages précoces sont extrêmement fréquents chez les Anglais, surtout dans les districts manufacturiers.

C'est ainsi qu'à Boston 45 jeunes gens et 175 jeunes filles furent mariés dès l'âge de quinze ans ; à Stockport, il y avait même 59 mariés et 179 jeunes femmes n'ayant pas quinze ans.

En général, on se marie dans la classe ouvrière anglaise, entre quinze et vingt ans et, le plus souvent, sans le consentement des parents.

M. François Coppée, qui doit répondre à M. José-Maria de Heredia, lors de la réception à l'Académie de l'auteur des *Trophées*, est, depuis quelques jours, en possession du discours du récipiendaire.

Il va commencer sa réponse, dont l'achèvement fixera la date de la cérémonie.

LES MAITRES CHANTEURS.

JUGEMENT.

A midi et demi l'audience est ouverte ; M. le président Levrier donne lecture du jugement.

Tout d'abord, le tribunal donne défaut contre Portalis absent, et aussi contre Blagowski, l'inventeur des grenades, qui ne s'est pas non plus présenté.

Le jugement, fort long et très énergiquement motivé, conclut ainsi :

Trocard et Canivet sont renvoyés des fins de la poursuite sans dépens ;

Trocard, parce que la prévention n'est pas établie ;

Canivet, parce que les faits très coupables qu'il a commis sont "prescrits."

Les autres inculpés sont condamnés :

Portalis, à cinq ans de prison et trois mille francs d'amende.

Giraud, à deux ans de prison et mille francs d'amende.

Heft er, à deux ans de prison et mille francs d'amende.

Declerq, à quinze mois de prison et deux cents francs d'amende.

Dreyfus, à un an de prison et cinq cents francs d'amende.

Blagowski, à deux ans de prison et cinq cents francs d'amende.

La concierge.—Monsieur, le propriétaire m'a chargée de vous donner congé.

Le locataire.—Pourquoi ?

La concierge.—La nuit, vous rentrez beaucoup trop tard.

Le locataire, timidement.—Mais mon prédécesseur.

La concierge, avec autorité.—Votre prédécesseur ne rentrait pas, lui !

MADAGASCAR.

Le port de Toulon a reçu de nouveaux ordres pour accélérer les prochains préparatifs d'envoi relatifs à l'expédition de Madagascar.

Le vice-amiral Brown de Colstoun, préfet maritime, a communiqué au personnel ouvrier les instructions spéciales pour les travaux de chargement de matériel.

Les transports de première classe l'*Annamite* et le *Yuh Long* ont subi toutes les réparations qui étaient nécessaires et sont prêts à se mettre sur le pied de guerre dans une période ne dépassant pas vingt jours. Leurs machines ont été soigneusement visitées et des essais de vitesse pourront être effectués sous peu.

En outre, le croiseur de troisième classe le *Linois* est tenu prêt à commencer ses essais au premier signal.

Enfin la construction des canonnières fluviales aux forges et chantiers de la Seyne est poussée avec une grande activité et leur livraison pourra avoir lieu, incessamment.

M. CRISPI ET CORNÉLIUS HERZ.

On se rappelle que le nom de Cornélius Herz figurait dans le fameux pli Giolitti contenant les documents soustraits au procès de la Banque romaine, et au sujet desquels un procès va s'ouvrir à Rome.

On avait prétendu que la somme inscrite sous son nom avait trait à une décoration que le docteur Herz aurait reçue.

Le correspondant du *Times* à Rome, M. Stillman, dont on connaît les attaches avec M. Crispi, écrit à ce sujet à une date récente :

"La décoration fut demandée pour M. Herz par le général Menabrea, alors ambassadeur à Paris, pour *services rendus à l'ambassade* par M. Herz : mais, avant que le diplôme eût été envoyé, certaines informations parvinrent à M. Crispi qui le décidèrent à ne pas l'expédier, et de fait le diplôme ne fut jamais envoyé. M. Crispi dit qu'il le détruisit ; le marquis di Rudinì dit de son côté qu'il le trouva à la Consulta quand il y arriva. Quoi qu'il en soit, il est certain que la décoration ne fut jamais envoyée."

On en est réduit dès lors à se demander à quel service pouvait bien se rattacher la somme inscrite sous le nom de M. Herz.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

Hôtel Grunewald—D H Martyn St Louis, O H Taft et femme, Pittsburg ; Pie ; Mme G Warde C E Miller, Chicago ; Tom Greene, Joe Hardie, W J Leppert, ville ; F Dabney Miller, Vicksburg, Miss ; Ben J Simms, Philadelphie ; H Metzger, Meridian ; Chas A Hebden, ville de New York ; M et Mme Andrew J Onderdonk ; M et Mme J O Luketter, Mme D Luketter, Brooklyn, New York ; Geo A Alney, New York ; H P Strelcher, Toledo O ; Allston Burr, Boston, Mass ; H J Luttrell et femme, Texas ; D C Beaulieb et femme, Woodrich, Miss ; Mlle Whittaker, Mlle Hubbard, A G Hubbard, Wheeling, W Va ; Jas F Brown, Miss ; H Brown, Annie S Brown, James S Brown, Manchester, New Hampshire ; E R Pool, Jackson, Mississippi ; G W Hunt, Topeka, Kan ; J F F Cole et femme C F Braffith, Chicago ; M H Foley, St Cloud, Minn ; C D Kemper, Miss N P Kemper, Glenlee, Lne ; L Forchemer, Mobile ; John T Smith et femme, Knoxville, Tenn ; E Macarthy, Buffalo, N Y ; Chas Rice, femme et enfant, Louisville, Mst ; Mme F M Allen, Joliet, Ills ; E R Pool, Pittsburg, Pa ; J B Kohn, Richmond, Va ; C W McDaniel et femme, Franklin, Ind ; W C Neill et femme, Portsmouth, Va ; H F Norris et femme, Milwaukee, Miss ; J H Baird, Nashville, Tenn ; C H Winterbith, Louisville ; C Wood et femme, Mobile ; P W Muterbill, Natchez ; J P Bellis et femme, Wilson, Ills ; R L Dokin, T D Robinson, Chicago ; Clifford J Hudson, Covington, Ky ; Ed. Steed et femme, Morris, Ill ; G Walton et femme, Cleveland, O ; Jno M Hubbard, Chicago ; Jas J Hogbet femme, Kenosher, Miss.

Hôtel Cosmopolitain—H O Stone et femme, Chicago ; J E Ryan, Mobile ; C E Corbyn et femme, Chicago ; H M Martin, ville ; A W Borg St Louis ; Mlle A Bartlett, Mlle Philipp, Cincinnati ; C S Clarke, Mobile ; W N Toft, femme et deux enfants, Mass ; S F Lawton, Atlanta ; Wm A Doherty, Ashland, Wis ; E O Edwards, W F Hudson, W C Peck, New York ; Harry King, Londres ; R Mettler, Chicago ; J P Walker, ville ; J J Ryan, Minn ; E A Cammon, Ind ; J W Burrows, Chicago ; E W Sanders, A B Hall et femme, M J Harris et famille, St Paul ; Peter B Parker et femme, A J Janurist, Rio ; M Meaps, Ills ; Archie E Anderson, Jas K Farrell, A E Shaw et femme, Jas Carter et femme, N Y.

BANDAGES HERNIAIRES

Ajustés avec perfection à très bas prix. Applications pour difformités et bonnetterie élastique faites sur commande. En magasin une grande variété de ceintures de support, de bandages herniaires et d'articles en toile.

A. McDERMOTT,
114 rue St-Charles, au coin de la Place Lafayette. 1min—1an

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
42 et 44 RUE TCHOUPITOULAS

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Venant d'être reçu de France des premières maisons, des feutres et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle : plus de trente ans d'expérience. Spécialités pour les accords de pianos. ordres de la campagne promptement exécutés.
26 mars—

Bureau du Trésorier de la ville de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, le 7 février 1895.—Avis—LES LICENCES DE VILLE POUR 1895 deviennent délinquantes le 28 FEVRIER, après cette date il y a une pénalité de 2 POUR CENT PAR MOIS d'intérêt. Les PLAQUES POUR LES VEHICULES et les FERRETS POUR LES CHIENS sont aussi prêts pour être délivrés à ce bureau. Veuillez venir sans délai vous procurer votre licence, ou plaques, et éviter des frais inutiles.
CHAS. H. SCHENCK,
7fév—22f Trésorier de Ville.

Veuve LOUIS FRIDERIO,
OPTICIEN, annonce respectueusement à ses amis et à sa clientèle qu'elle est prête maintenant à les recevoir dans son nouveau magasin, nouveaux Nos 1019 et 1021 de la rue du Canal. En connection avec son département d'objets de marine et d'ingénieur elle a reçu un stock nouveau et varié d'articles d'opticiens et de bijouterie, tels que Diamants, Montres, Jumelles, etc., etc., qu'elle vendra à bien bon marché. Un opticien expérimenté est au service de ses clients sans frais.
11 nov—1an

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district
1er nov 92—1 an—mer. ven. dim

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO
LIMITÉ.
F. LAUDUMIEY, Directeur,
Entrepreneur de Pompes Funèbres
Bureau : 1128 et 1130, Avenue Nord Hemparts. Ecuries : 1116 à 1120 rue St-Claude, près Ursulines.
VOITURES POUR BALS, MARIAGES, PARTIES DE PLAISIRS, ETC.
John St Paul, Président.
John B. Byrne, Vice-Président.
Chas. L. Boudousquié, Secrétaire et Trésorier.
Bureau des Directeurs : F. Laudumiey, P. Alph Kabouin, Chas. A. Delery, J. F. Meunier
20 fév—1 an

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON. COKE.
Pittsburg, Anthracite, Alabama, Cannel et Coke de Gaz et Combustible.
Charbon en chalands pour planteurs sucriers.
BUREAUX.
Nouveau No 323 rue Carondelet,
Ancien No 47, coin Union.
1er sept—6 m—Dim mar ven

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O. Box 113. 29 jan—1an

LIBRAIRIE FRANÇAISE
IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE
L. DERMIGNY,
126 West 25th St. N. Y.
Succursale : MONTRÉAL 1609 RUE NOTRE-DAME.
Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et de journaux français.
Romans et Livres de fonds prix de Paris
Nouveautés, Publications diverses, Paroissiens romains, Gravures, Musique, Chansons etc.
Ed tour du *Guide de Pêche* franco-américain, contenant outre de nombreux renseignements utiles une carte en deux couleurs des Etats Unis.—Prix 25 cents. 9 fév—

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Encoignure des rues White et Lehman—Nouvelle Orléans, Lne, le 4 février 1895—Avis est par le présent donné aux actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans, qu'une réunion spéciale des actionnaires est par le présent appelée pour le 9me jour de mars 1895, à midi, au bureau de la compagnie dans le but de prendre en considération l'opportunité d'autoriser le bureau des directeurs d'émettre des bons de la Compagnie jusqu'à concurrence de trois cent mille dollars ($300,000 00) devant être garantis par hypothèque sur les biens mobiliers et immobiliers de ladite compagnie. Les dits bons devant servir à la construction et à l'achat du matériel d'un chemin de fer électrique sur les voies ferrées de ladite Compagnie et pour acquitter la dette hypothécaire existant actuellement contre la compagnie.
L. N. PETITPAIN,
5 fév—5 au 8 mars inc Secrétaire.

Bureau du Board des Assesseurs d'Etat paroisse d'Orléans, Chambre 15, Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, le 28 février 1895 — Toutes les personnes sujettes à une taxe sur une propriété quelconque, soit foncière ou mobilière, sont par le présent avisées que conformément à la section 24 de l'acte 106 de 1890, l'assessement des propriétés pour 1895 dans les divers districts d'assessements de la paroisse d'Orléans a été terminé et que la liste sera exposée au bureau à partir du 1er Mars au 20 Mars 1895 inclusivement, entre 9 heures du matin et 4 heures de l'après midi, pour inspection et correction.
Tous les contribuables sont instamment requis de profiter de l'occasion offerte pour faire savoir leurs objections à un assessement quelconque et de s'assurer de sa correction, d'après la manière prescrite par la loi.
28 fév—10f J. M. GLEASON, Président.

AVIS.
Splendide occasion pour quelqu'un (possédant un petit capital.
M. P. BOSCHER désirant partir pour l'Europe se retirer des affaires, offre en vente ses magasins de Marchandises neuves et d'occasion, No 1832 rue Dryades. En huit ans, il a fait une petite fortune. Pour les renseignements, s'adresser au numéro ci-dessus.
26 fév—7f P. BOSCHER.

Semence de Riz. Semence de Riz.
Venant d'être reçu par le vapeur Floridian, 350 sacs semence de riz importée de Honduras. A vendre par
JOSEPH BUHLER,
Moulin à Riz des Planteurs
19 fév—1m 62 rue Decatur.

Semence de Riz. Semence de Riz.
Semence de riz de choix de Honduras et des Carolines.
A Vendre par
JOSEPH BUHLER,
Moulin à Riz des Planteurs.
19 fév—1m 62 rue Decatur.

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'office formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de sourd-muet
le ressort de leur art.
sans de palais artificiel

PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.
CAN I OBTAIN A PATENT ? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. $3 a year. Sample copies sent free.
Building Edition, monthly, $2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address
MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

AMUSEMENTS.

THEATRE ST-CHARLES
Prix Réguliers.—Ce soir et toute la semaine. Matinée mardi, jeudi, et samedi.
HALLEN & HART :
Secondés par des artistes éminents, dans leur grand succès LATEM ON !
Tout est nouveau, applaudissement et brillant.
La fin du monde comédie.
La semaine prochaine—DOON HOLLOW.
5 mars—5f

ACADEMIE DE MUSIQUE.
Ce soir, et toute la semaine—Matinées Mercredi et samedi à 1 heure P. M.
La Reine de la Gaieté de l'Amérique
FANNY RICE
Et sa Compagnie choisie dans son grand succès NANCY.